

PRESENTATION DU PLAN D' ACTIONS DU PAT



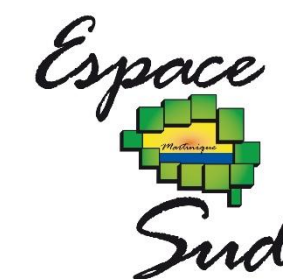
PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL



- Direction Développement économique
Service Développement local et appui aux acteurs économiques
- Direction Valorisation des milieux aquatiques et marins



Version du 09/10/2025



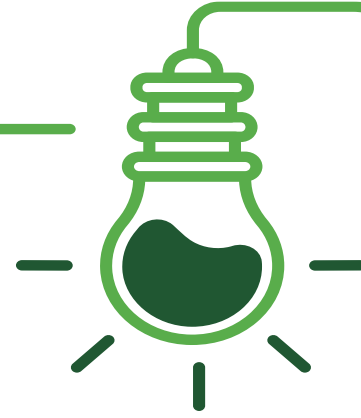
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DE L'ESPACE SUD MARTINIQUE

PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL DE L'ESPACE SUD



Partie 1 – Rappel des objectifs et feuille de route du PAT





PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

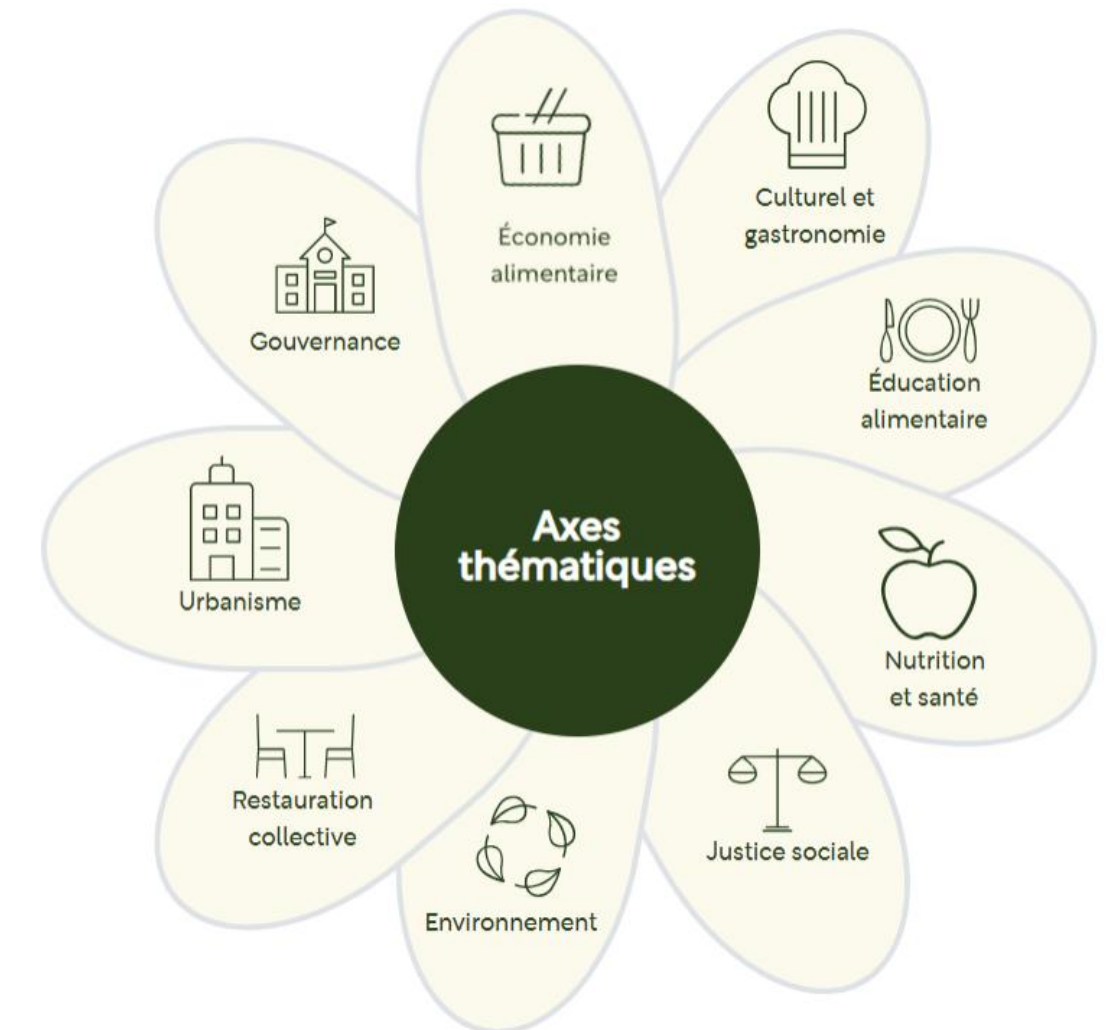
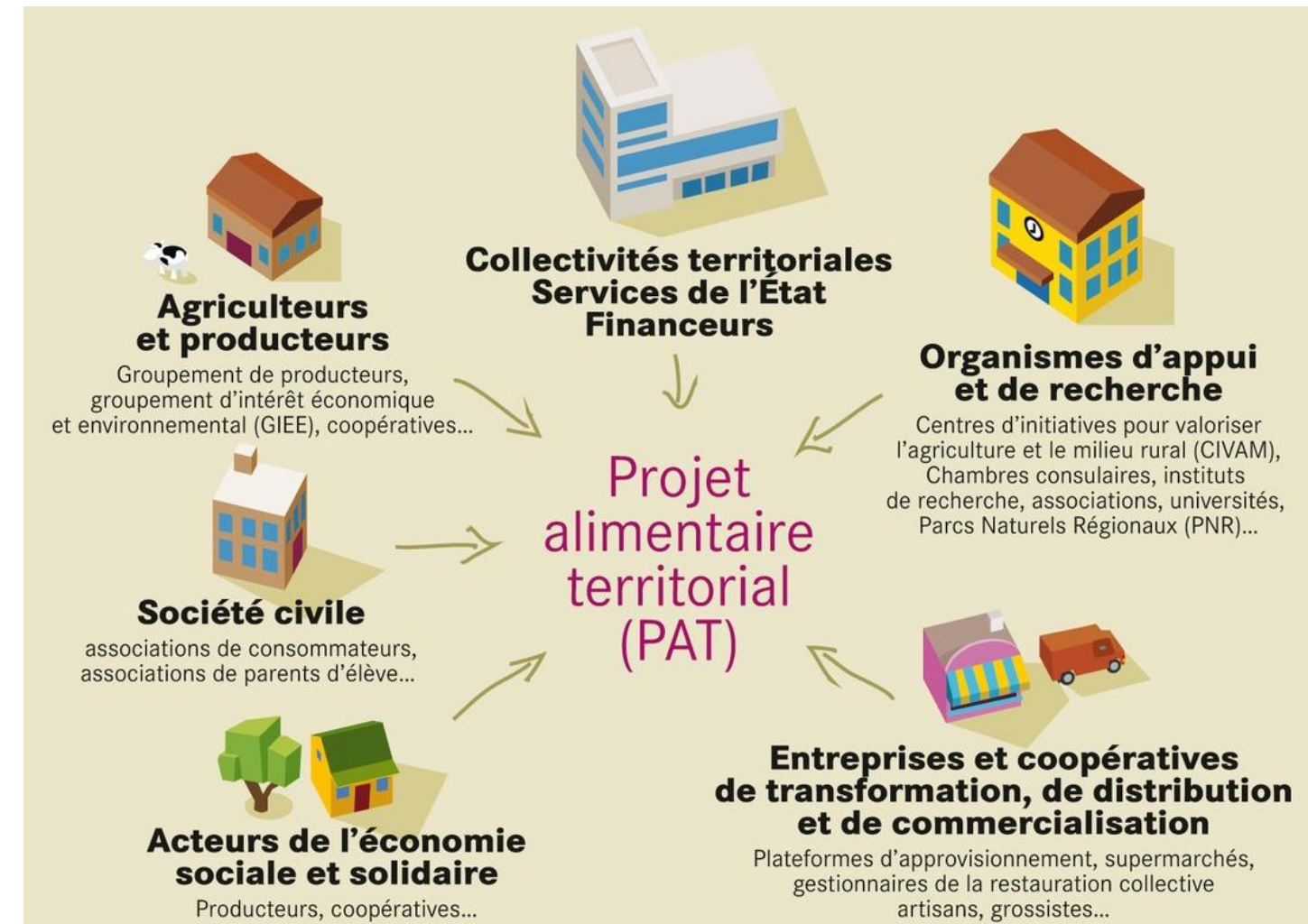
→ Fédérer autour d'une ambition commune, avec un cap défini, dans la continuité de la stratégie agricole et alimentaire portée par la CTM et les services de l'Etat.



Espace
Sud

1. qu'est-ce qu'un PAT ?

UNE DEMARCHE FEDERATRICE ET TRANSVERSALE FAVORISANT
UNE ALIMENTATION LOCALE DE QUALITE POUR LES HABITANTS

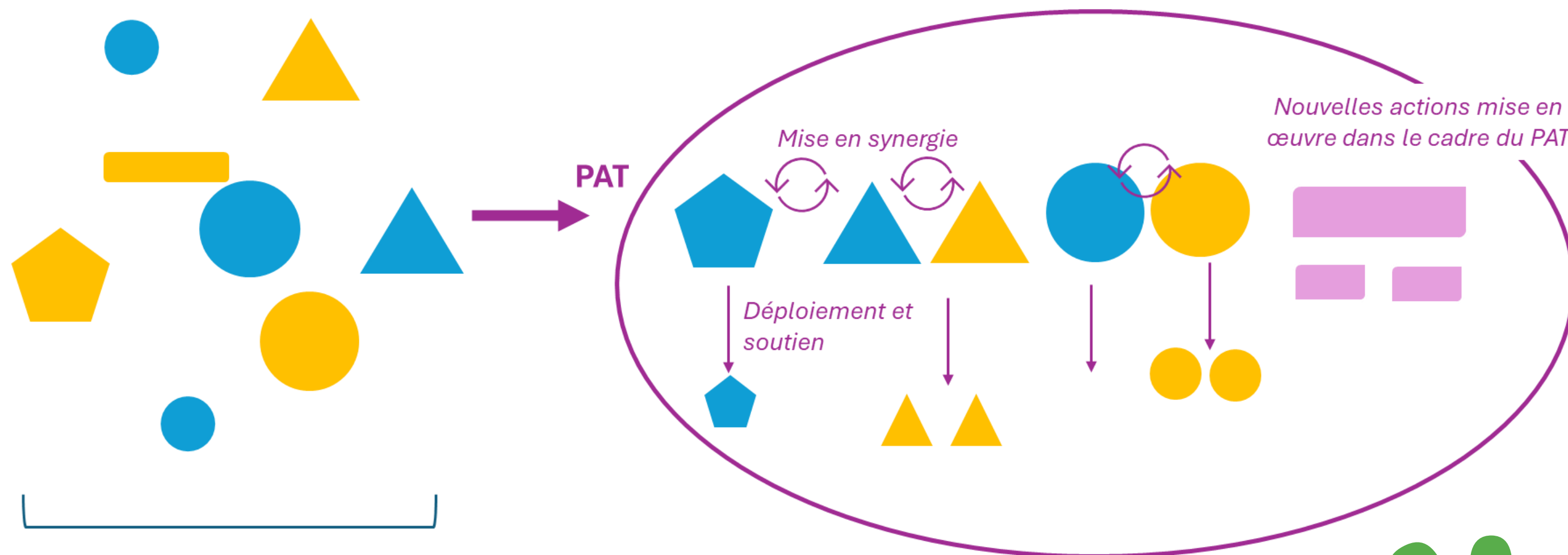


L'EPCI porte et coordonne le PAT mais les actions peuvent être pilotées par un ou plusieurs acteurs partenaires



LE PAT, UNE DEMARCHE FEDERATRICE

- Le PAT permet d'avoir une vision d'ensemble de la question agricole et alimentaire sur le territoire
- L'objectif est avant tout de fédérer autour d'une ambition commune, avec un cap défini, dans la continuité de la stratégie agricole et alimentaire portée par la CTM et les services de l'Etat



Initiatives, actions, projets isolés des partenaires, de la collectivité, des opérateurs privés et associatifs





PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

2021 : Délibération des élus



Etat de maturité



Espace
Sud

1. PAT : pourquoi et comment ?

DES OBJECTIFS CLES

- Favoriser une alimentation locale saine, pour tous
- Relocaliser la production alimentaire sur notre territoire
- Fédérer autour des enjeux de transition agricole, environnementale et alimentaire

ETAPE 1

Un diagnostic
territorial co-
construit

ETAPE 2

Une stratégie
alimentaire
partagée

ETAPE 3

Mise en oeuvre
d'un plan
d'actions
concrètes





PAT :

DES ENJEUX LIÉS AUX COMPÉTENCES DE L'EPCI



- 🎯 L'économie avec le développement des circuits courts et la structuration des filières (Développement économique) ;
- 🎯 L'aménagement du territoire : la préservation du foncier agricole, la mobilisation des terres en friches, l'installation des jeunes agriculteurs (cf. SCOT, PLU, Etude sur la qualification des forêts et le défrichement) ;
- 🎯 L'environnement avec le changement des pratiques agricoles et la lutte contre le gaspillage (PCAET) ;
- 🎯 La lutte contre la précarité alimentaire avec l'accès pour tous à une alimentation saine et de qualité (Cohésion Sociale) ;
- 🎯 La restauration scolaire et le respect de la loi EGALIM.



**7 directions impliquées sur les 8 opérationnelles
(hors fonctions supports)**



Feuille de route PAT



Diagnostic partagé

sur le système alimentaire

Mars à déc 2024



Préfiguration de la stratégie alimentaire

identification des enjeux clés avec les élus

Janvier à février 2025



Forum de l'alimentation locale

Partage du diagnostic et concertation avec les acteurs

13 mars 2025



Compilation et priorisation des actions

issues du PAT à toutes les étapes

14 mars au 28 avril 2025



Co-construction des fiches-actions

pour aboutir à un plan d'actions répondant aux enjeux clés

2 mai au 20 juin 2025



Validation

- 20/06 : En commission sectorielle élargie
- 17/07 : En Conseil communautaire (plan d'actions)
- 01/09 : Demande d'habilitation de niveau 2 (PAT opérationnel) + subvention
- 18/09 : en conseil communautaire (plan de financement sur 3 ans)



Ateliers en visio sur fiches-actions :

- Conso et éducation alim : 12 mai
- Restauration collective : 12 mai
- Accessibilité et précarité alim : 13 mai
- Pêche et aquaculture : 21 mai
- Tissu agricole : 27 mai

ETAPES A VENIR :

- ☐ Identifier une action pilote fédératrice dans le cadre du PAT
- ☐ Faire vivre le PAT en lien avec les communes et les partenaires
- ☐ Se positionner sur les appels à projets permettant de financer les orientations envisagées.

Le forum de l'alimentation locale : 13 mars 2025

110

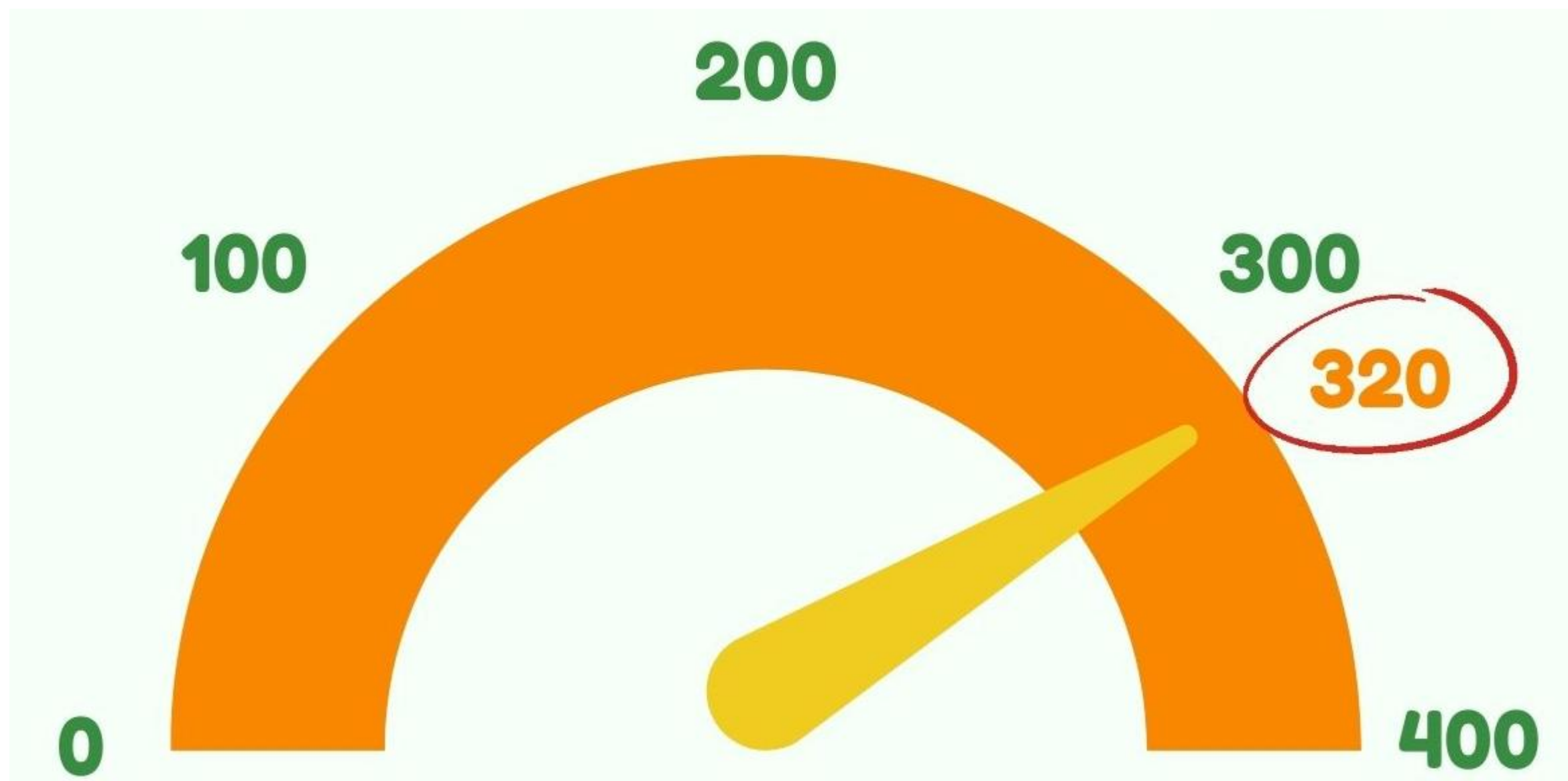
personnes

Mobiliser les acteurs de l'alimentation



PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

BAROMETRE DE MOBILISATION DES ACTEURS – 08/2025



*Sé ansanm-ansanm
nou ké sa amélioré manniè manjé nou !*



PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL DE L'ESPACE SUD



Partie 2 – Cadre stratégique et Plan d'actions du PAT





LES 3 ENJEUX DU PAT DE L'ESPACE SUD



1 – UNE ALIMENTATION LOCALE, SAINE ET DE QUALITÉ ACCESSIBLE À TOUS LES HABITANTS DE L'ESPACE SUD



Sensibiliser à une consommation locale et durable

Rendre accessibles au plus grand nombre, les produits locaux et sains

2 – UNE RESTAURATION COLLECTIVE ENGAGÉE DANS LA VALORISATION DE LA PRODUCTION LOCALE ET L'ÉVOLUTION DES HABITUDES ALIMENTAIRES



Favoriser l'approvisionnement en produits locaux et durables pour la restauration collective

Renforcer l'éducation alimentaire & la lutte contre le gaspillage

3 – UN TISSU AGRICOLE ET UN SECTEUR HALIEUTIQUE DURABLES, PAR LA MISE EN RÉSEAU DES ACTEURS



Faciliter la mise en œuvre de projets agricoles, d'agrotransformation

Faciliter la mise en œuvre de projets de développement et de valorisation des ressources halieutiques

Encourager la coopération entre acteurs et valoriser les métiers

Les orientations stratégiques

CADRE STRATÉGIQUE DU PAT DE L'ESPACE SUD



Objectifs stratégiques

Objectifs stratégiques

3 ENJEUX THÉMATIQUES + 1 TRANSVERSAL

Orientations stratégiques

Orientations stratégiques

ENJEU
TRANSVERSAL :
GOUVERNANCE &
COMMUNICATION

UNE ALIMENTATION
LOCALE, Saine et de
QUALITÉ ACCESSIBLE À
TOUS LES HABITANTS
DE L'ESPACE SUD

UN TISSU AGRICOLE ET
UN SECTEUR HALIEUTIQUE
DURABLES, PAR LA MISE
EN RÉSEAU DES ACTEURS

UNE RESTAURATION
COLLECTIVE ENGAGÉE
DANS LA VALORISATION
DE LA PRODUCTION
LOCALE ET L'ÉVOLUTION
DES HABITUDES
ALIMENTAIRES

Faciliter la mise en
œuvre de projets
agricoles,
d'agrotransformation

Encourager la
coopération entre
acteurs et valoriser les
métiers

Faciliter la mise en
œuvre de projets
favorisant le
développement et la
valorisation des
ressources halieutiques

Orientations stratégiques

Renforcer l'éducation
alimentaire & la lutte
contre le gaspillage

Favoriser
l'approvisionnement en
produits locaux et durables
pour la restauration
collective

Agir sur la
commande
publique

Favoriser l'interconnaissance
(partage du fonctionnement
et des besoins entre
production agricole et
restauration collective)

Faire de la
restauration
collective un
débouché attractif
aux yeux de la
production agricole

Mettre en place des
actions d'éducation au
goût et au bien
manger par les menus

Maintenir la production
agricole et soutenir le
développement de
pratiques durables

Développer des outils ou
services de proximité
notamment pour
l'agrotransformation

Améliorer l'accès au
foncier et accompagner à
l'installation

Développer des solutions
de commercialisation
adaptées

Encourager les projets
collectifs et promouvoir
les savoir-faire

Développer l'haliotransformation

Développer la production
issue de la pêche et
l'aquaculture

Renforcer et valoriser les
filières de la mer

Sensibiliser et
communiquer en faveur
d'une consommation
durable, saine et ancrée
dans le territoire

Construire des solutions
solidaires avec les
habitants pour favoriser
leur usage des produits
locaux

Communiquer sur
l'écosystème alimentaire
pour améliorer la
connaissance des
habitants

Développer l'aller-vers les
habitants et mieux repérer
et intégrer les publics
vulnérables

Augmenter et diversifier
les approvisionnements
des SAA

Objectifs stratégiques

Actions du PAT pilotées par des partenaires

ACTIONS	PILOTE.S
2.2. Améliorer l'approvisionnement de la restauration collective par une meilleure connaissance de l'offre et de la demande	CIRAD
3.1. Mettre en relation les acteurs pour faciliter l'installation de nouveaux agriculteurs	Chambre d'agriculture et Syndicat des Jeunes agriculteurs
3.3. Accompagner les dynamiques des communes et des collectifs agricoles pour favoriser la vente de produits locaux	CCIM et Espace Sud
3.4. Participer à la stratégie de lutte contre les chiens divagants	Sous-préfecture du Marin et Chambre d'agriculture

LISTE DES ACTIONS DU PAT

ENJEU	THEME	N° D'ACTION	INTITULE D'ACTION
ENJEU 1 - ALIMENTATION SAINE, LOCALE, ET DE QUALITE POUR TOUS	Education et consommation alimentaires	1.1	Créer un parcours de sensibilisation et d'éducation au bien manger local pour tous (hors scolaire car une autre fiche est dédiée à la sensibilisation des scolaires)
		1.2	Améliorer l'accès des habitants à l'information sur les circuits courts et lieux d'achat de produits locaux
		1.3	Animer les jardins partagés / fermes communales comme outils au service des habitants
	Accessibilité et précarité alimentaires	1.4	Expérimenter une solution d'échange et/ou don de fruits et légumes issus des surplus des particuliers
		1.5	Expérimenter la mise en place d'une caisse commune alimentaire inspirée de la Sécurité sociale de l'alimentation
		1.6	Accompagner la coordination des acteurs de l'aide alimentaire

Fiche action

Consommation et éducation alimentaires

Créer un parcours de sensibilisation et d'éducation au bien manger local pour tous (hors scolaire)

Contexte

- Délaissement des fruits et légumes péyi au profit de produits ultra-transformés importés
- Nombreuses initiatives ponctuelles, isolées (événements thématiques)
- Absence de parcours d'éducation au bien-manger local du plus jeune âge jusqu'à l'âge adulte

Description

Créer un parcours de sensibilisation et d'éducation à une alimentation locale, durable et de qualité, pour tous les habitants du Sud, de la crèche à l'EHPAD.

Il pourra intégrer les dispositifs existants et les renforcer : Défis familles ; Lawond Sud Santé, création de potagers dans les structures volontaires, ateliers culinaires anti-gaspi, création de supports de sensibilisation, etc.

Objectifs

- Favoriser une montée en compétences partagée sur l'alimentation durable ;
- Lutter contre le gaspillage alimentaire ;
- Encourager à consommer davantage local et durable
- Promouvoir le bien manger local ;
- Réduire l'impact carbone lié à l'achat des produits alimentaires importés.

Indicateurs de réalisation

- Nombre d'actions de sensibilisation réalisées
- Nombre de personnes sensibilisées selon les catégories d'âge
- Retours qualitatifs des participants et des partenaires

Parties prenantes

Pilote



SudSanté

Espace Sud via PAT, CLSi,
Défi Familles, Ambas-
sadeurs du tri, Gardes GEN*

Partenaires

Crèches, DAAF, CAF, CCAS, associations, agriculteurs, prestataires en jardinage agroécologique, naturopathes, diététiciens-nutritionnistes,

Budget prévisionnel

Temps d'animation/coordination agent : 1 à 2 ETP + Communication = 50 à 70 K€/an
Financeurs : ARS, ADEME, CTM, DAAF, CAF, CGSS



Fiche action

Consommation et
éducation alimentaires

Améliorer l'accès des habitants à l'information sur les circuits courts et lieux d'achat de produits locaux

Contexte

- Offre en circuits courts et outils d'info existants, mais encore insuffisamment mis à jour et connus du grand public, et non spécifiques au Sud
- Demande croissante des consommateurs martiniquais pour des produits locaux et de qualité, malgré une offre limitée

Description

- Recenser l'offre en circuit court (y compris événements) puis accompagner la création d'un outil permettant sa diffusion efficace (catalogue, cartographie, plateforme numérique).
- Diffuser l'information : affiches ou dépliants avec QR code ; campagne de comm' via réseaux sociaux, presse, site web du PAT, lettre d'info ; points relais publics...

Objectifs

- Informer sur les points de vente en circuits courts et les événements valorisant la production locale
- Développer une communication claire, accessible et à large diffusion ;
- Renforcer les liens entre consommateurs et initiatives locales.

Indicateurs de réalisation

- Nombre de commerces, structures, et événements identifiés
- Nombre de supports produits et diffusés (cartes, affiches, posts, outils numériques etc.)
- Nombre de vues / interactions sur les canaux numériques
- Retours qualitatifs des acteurs impliqués et des habitants

Parties prenantes

Pilote

Espace Sud (possibilité de co-pilotage)

Partenaires

Chambre d'agriculture, associations de producteurs et de pêcheurs, DDTM*, DAAF et/ou DEETS, communes, CIRAD, plateformes proposant des annuaires de producteurs

Budget prévisionnel

Recensement et création graphique + Impression / diffusion + Dév. web = 40 K€
Financeurs : ARS, CTM, AAP PNA/SNANC*, BDT*, AAP DAAF "actions de promotion"

• DDTM = Direction départementale des territoires et de la Mer ; PNA : Programme national de l'alimentation ; SNANC : Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat ; BDT : Banque des territoires



Fiche action

Consommation et
éducation alimentaires

Animer les jardins partagés / fermes communales comme outils au service des habitants

Contexte

- Les jardins partagés sont plébiscités → cohésion sociale, production, pédagogie, insertion,
- Bilans hétérogènes : qu'ils soient gérés par la commune ou une association, l'animation est un élément indispensable pour assurer le suivi du lieu et encourager la dynamique collective.

Description

- Mettre en place une ingénierie de projet pour accompagner les communes volontaires dans la mise en place de jardins partagés (proposer des solutions collectives d'intervention d'experts et d'animateurs, mise en lien) ;
- Intégrer la sensibilisation au bien-manger local et l'accompagnement global des familles (CCAS, *AA)

Objectifs

- Sensibiliser les habitants et favoriser leur accès à une alimentation saine et locale
- Renforcer la cohésion sociale intergénérationnelle
- Valoriser les espaces inoccupés à des fins écologiques et alimentaires.
- Encourager l'autonomie alimentaire et les circuits courts à l'échelle locale

Indicateurs de réalisation

- Nbre de communes accompagnées
- Nbre de jardins partagés créés et réhabilités ;
- Nbre de participants actifs par jardin et leur satisfaction
- Surface cultivée totale ;
- Nombre d'ateliers ou d'animations réalisés par an ;
- Volume de légumes/fruits produits (estimation) ;
- Nombre de partenaires mobilisés

Parties prenantes

Pilote



Espace Sud : PAT - CLSI

Partenaires

Défi Familles, Association d'agroécologie, Communes volontaires, Prestataires spécialisés en jardinage agroécologique, La Petite ferme éco, Le réveil Agricole, les associations d'aide alimentaire, ACI à créer ?

Budget prévisionnel

Recensement des communes volontaires + accompagnement = 20 K€ / commune / an
Financeurs : ARS, ADEME, Fonds vert, CAF, CGSS, DAAF, FEDER



PROJET ALIMENTAIRE

1.4

Fiche action



**Accessibilité et
précarité alimentaires**

Expérimenter une solution d'échange et/ou don de fruits et légumes issus des surplus des particuliers

Contexte

- Sur le territoire de la CAESM, de nombreux particuliers cultivent pour l'autoconsommation, mais se retrouvent parfois avec des excédents non valorisés.
- Dans le même temps, une partie de la population rencontre des difficultés d'accès aux produits frais, en particulier des fruits et légumes locaux.

Description

- Expérimenter des solutions de dons ou trocs des surplus issus des jardins (point.s de dépôt solidaire – ex : [Frigos solidaires](#), application- ex : [Zaboka](#), [Green Food Partners](#), ...).
- Une vigilance sur la sécurité sanitaire : analyse chlordécone exigée pour les produits sensibles.

Objectifs

- Réduire le gaspillage de productions vivrières non consommées ;
- Faciliter l'accès aux produits frais locaux pour les publics modestes (vie chère) ;
- Favoriser le lien social et la solidarité autour de l'alimentation locale.

Indicateurs de réalisation

- Nombre de lieux de dépôts/redistribution ;
- Fréquentation du lieu/des lieux de dépôt/redistribution ;
- Volumes déposés / redistribués / échangés par catégories de produits ;
- Nombre de contributeurs et bénéficiaires ;
- Retours qualitatifs des parties prenantes ;

Parties prenantes

Co-Pilotes

Associations volontaires et Espace Sud

Partenaires

Défi Familles, Associations d'éducation populaire ou de solidarité, foyers ruraux, ARS / DAAF, Promotion Santé, JAFA*, habitants bénévoles, CCAS, assistantes sociales, ACI, Le réveil agricole.

Budget prévisionnel

Communication, aménagement, matériel + Animation / comm' = 20 K€
Financeurs : ARS, CAF, CGSS, DAAF, PNA/SNANC

* JAFA = Jardins familiaux



PROJET ALIMENTAIRE

1.5

Fiche action



**Accessibilité et
précarité alimentaires**

Expérimenter la mise en place d'une caisse commune alimentaire inspirée de la Sécurité sociale de l'alimentation

Contexte

- La précarité alimentaire augmente (jeunes et retraités)
- La Caisse commune alimentaire est un système de collecte citoyenne redistribuée aux participants via une dotation mensuelle exclusivement dédiée aux produits alimentaires locaux, de qualité
- Projet de loi à l'étude pour une expérimentation dans 3 territoires d'Outre-mer

Description

- Etude et expérimentation sur un bassin de vie ou dans des communes volontaires :
 - Contribution citoyenne à hauteur des moyens ;
 - Compléter par soutiens publics et privés ;
 - Dotation mensuelle reçue pour acheter des produits locaux, dans des lieux conventionnés selon des critères de qualité définis par les habitants.

Objectifs

- Faciliter l'accès à des produits alimentaires de qualité pour des habitants du Sud ;
- Encourager et soutenir les producteurs locaux en leur offrant un débouché stable ;
- Réduire les inégalités alimentaires, en particulier pour les publics vulnérables, sans stigmatisation.

Indicateurs de réalisation

- Nombre de structures partenaires
- Nombre de bénéficiaires et satisfaction
- Engouement et implication des parties prenantes
- Impact économique sur les producteurs locaux
- Equilibre financier du projet
- Réduction des inégalités alimentaires

Parties prenantes

Co-Pilotes

Commune volontaire (Ducos) et Espace Sud

Partenaires

Associations locales, d'aide alimentaire et foyers ruraux, structures d'insertion (ACI, SIAE), ADEME, producteurs locaux pour approvisionnement, nutritionnistes, CCAS, assistantes sociales, ARS, DEETS

Budget prévisionnel

Etude d'opportunité / Animation - mobilisation / Communication = 50 K€
Financeurs : ADEME, ARS, CTM, DAAF, DEETS
APP "Alimentation durable, vers de nouveaux systèmes alimentaires coopératifs et durables"



PROJET ALIMENTAIRE

1.6

Fiche action



**Accessibilité et
précarité alimentaires**

Accompagner la coordination des acteurs de l'Aide Alimentaire (AA)

Contexte

- Difficultés logistiques dans le stockage, l'acheminement, le respect des normes (ex : chaîne du froid)
- Augmentation du nombre de structures d'aide → morcellement des subventions
- Produits frais locaux insuffisants
- Accompagnement en doublon pour certains bénéficiaires
- Besoin de mutualisation et coordination (cf. Logiciel)

Description

- Appuyer la coordination de la DEETS et de la tête de pont associative
- Favoriser l'interconnaissance, le suivi commun des bénéficiaires, la mutualisation des moyens logistiques, et des sources d'approvisionnement, via l'intégration d'un logiciel.
- Augmenter les seuils d'accès aux épiceries sociales et solidaires pour inclure les travailleurs pauvres.

Objectifs

- Améliorer la coordination des Structures d'AA dans le Sud.
- Accroître la couverture des besoins des bénéficiaires du territoire Sud.
- Mutualiser les moyens et favoriser la transversalité entre les structures d'aide alimentaire.
- Développer "l'aller-vers" pour mieux repérer les personnes dans le besoin;

Indicateurs de réalisation

- Implémentation d'un logiciel de co-gestion
- Nombre de réunions de coordination des SAA du Sud co-organisées, fréquentation et régularité ;
- Niveau de satisfaction des structures de l'aide alimentaire ;
- Nombre d'initiatives mutualisées grâce à cette coordination de proximité ;

Parties prenantes

Co-Pilotes



Tête de pont associative
et Espace Sud (CLSi)

Partenaires

Associations d'aide alimentaire dont épiceries sociales et solidaires, Réveil Agricole, structures d'insertion (ACI, SIAE), CCAS, assistantes sociales, bailleurs sociaux, points d'accès aux droits.

Budget prévisionnel

Temps agent + logiciel et formation =
40 K€
Financeurs : DEETS, AAP PNA/SNANC



LISTE DES ACTIONS DU PAT



ENJEU	THEME	N° D'ACTION	INTITULE D'ACTION
ENJEU 2 – RESTAURATION COLLECTIVE ET VALORISATION DE LA PRODUCTION LOCALE	Restauration collective	2.1	Développer les procédures de la commande publique telles que le sourcing / la théorie des petits lots
		2.2	Améliorer l'approvisionnement de la restauration collective par une meilleure connaissance de l'offre et de la demande
		2.3	Augmenter la part de produits locaux de qualité EGALIM dans la restauration collective
		2.4	Structurer un programme d'actions d'éducation au goût et au bien manger local, anti-gaspi, pour les publics scolaires



Fiche action

Restauration collective

Développer les procédures de la commande publique telles que le sourcing / la théorie des petits lots

Contexte

- La SOGES, intègre déjà plusieurs pratiques favorables à l'approvisionnement local : allotissement fin, identification de producteurs locaux, dialogue avec des fournisseurs pour faciliter une adaptation progressive aux attentes de la restauration collective.
- Ces bonnes pratiques pourraient être adoptées par les autres acteurs de la restauration collective dans le Sud

Description

- Encourager les autres structures de restauration collective du Sud, à mettre en place ces outils.
- Valoriser l'expérience de la SOGES en la matière et favoriser les échanges de bonnes pratiques.
- Encourager l'information et/ou la formation des fournisseurs, à la commande publique

Objectifs

- Structurer et développer les procédures de la commande publique adaptées à l'approvisionnement local (sourcing, allotissement, dialogue avec les filières) ;
- Consolider et élargir l'intégration de l'offre locale de qualité dans les achats publics ;
- Faciliter l'accès des fournisseurs martiniquais à la commande publique.

Indicateurs de réalisation

- Nb de procédures intégrant des segments de produits en circuits courts ;
- Taux de produits circuits courts / Martinique dans les achats ;
- Nb de structures partenaires mobilisées.

Parties prenantes

Co-Pilotes

SOGES – Espace Sud

Partenaires

Structures de restauration collective, Chambre d'agriculture, producteurs/OP, PARM, collectivités (caisses des écoles), CIRAD, CTM, DAAF

Budget prévisionnel

Temps d'animation = 5 K€ /an
Financeurs : Espace Sud – SOGES

Fiche action

Restauration
collective



Améliorer l'approvisionnement de la restauration collective par une meilleure connaissance de l'offre et de la demande

Contexte

- Les produits locaux sont encore difficiles à intégrer dans les marchés de la restauration collective en raison d'un manque de régularité, d'un calibrage inadapté ou d'un décalage entre saisonnalité et menus.
- Les producteurs n'ont pas toujours une vision claire des besoins, quantités, calendriers ou conditionnements attendus.

Description

Recenser la demande de la restauration collective (types de produits, volumes...) et les fournisseurs susceptibles d'y répondre (catalogue, plateforme de mise en relation) afin de favoriser l'approvisionnement en produits locaux.

Objectifs

- Poser les bases d'un outil logistique ou numérique facilitant les échanges offre/demande
- Donner aux producteurs une meilleure lisibilité des besoins réels de la restauration collective ;
- Adapter les pratiques de menus pour mieux prendre en compte la saisonnalité et la disponibilité ;

Indicateurs de réalisation

- Taux d'adaptation des menus à la saisonnalité locale ;
- Nombre de participants aux temps d'échanges producteurs/RC organisés ;
- Pourcentage de produits locaux de qualité introduits grâce à cette interconnaissance améliorée.

Parties prenantes

Pilote

CIRAD (expérimentation sur le territoire Sud)

Partenaires

Espace Sud, SOGES, producteurs/fournisseurs, Chambre d'agriculture, CTM (restauration collèges), DAAF, caisses des écoles, autres RC du Sud, plateformes numériques (Man Rina, Cerise Péyi, Agrilocal, etc.)

Budget prévisionnel

Temps d'animation, d'analyse, et de développement numérique potentiel = 20 à 80 K€
Financeurs : dispositif LEADER, FEADER

Restauration
collectiveAugmenter la part des produits locaux
de qualité EGALIM dans la restauration collective (RC)

Contexte

- La loi EGAlim (2018) et la loi Climat et Résilience (2021) imposent l'augmentation des volumes de produits de qualité et durables dans les approvisionnements RC: [10 labels référencés](#) ou 2 critères environnementaux.
- Pour les DROM : jusqu'en 2025 : 20% de produits Egalim dont 5% de bio / 2026-2029 : 35% Egalim dont 10% de bio puis 2030 : 50% Egalim dont 20% bio.

Description

- Sensibiliser les fournisseurs aux différents labels et critères environnementaux de la loi EGALIM (ateliers, réunions, supports pédagogiques ;
- Les accompagner vers une labellisation (ex : AB, RUP, etc.) ou le respect des [critères environnementaux](#) (voir possibilité de s'appuyer sur le CTEA* de la CTM)

Objectifs

- Donner aux producteurs/fournisseurs une meilleure lisibilité des besoins réels de la RC et des obligations liées aux lois ;
- Les accompagner pour faciliter l'intégration de produits locaux de qualité en RC ;
- Faciliter l'atteinte progressive des objectifs de la loi EGALIM, par les acteurs de la RC et notamment la SOGES.

Indicateurs de résultat

- Nbre d'ateliers, réunions, supports réalisés et impact en termes de collaborations
- Nbre de participants aux rencontres organisées
- Nbre de fournisseurs labellisés et travaillant avec la RC
- Taux de produits locaux de qualité introduits en RC (en valeur HT / achats alimentaires annuels)

Parties prenantes

Co-Pilotes

DAAF et Espace Sud

Partenaires

SOGES, producteurs/OP, Chambre d'agriculture, CTM (restauration collèges), caisses des écoles, plateformes numériques et logistiques (Manrina, Cerise péyi, Agrilocal, etc.)

Budget prévisionnel

Temps d'animation, d'expertise, logistique pour réunions/ateliers, création de supports pédagogiques = 5 à 10 K€
Financeurs : Fonds LEADER, PNA/SNANC

Restauration collective

Structurer un programme d'actions d'éducation au goût et au bien manger local, anti-gaspi, pour les publics scolaires
Contexte

- La restauration collective, et notamment scolaire, constitue un levier clé pour initier les enfants à une alimentation plus locale, saine et durable.
- Des animations ponctuelles ont été menées (menus à thème, fêtes des fruits...), mais pas encore de programme structuré d'éducation alimentaire adossé aux repas servis dans les écoles.

Description

- Co-construire un programme pédagogique d'éducation au goût et aux produits locaux à partir des menus scolaires (ex. fiches recettes, découverte d'un aliment, création de jardins pédagogiques, visites de fermes, ateliers mémoire culinaire en partenariat avec des EHPAD).
- Y intégrer les enseignants afin de faire le lien avec les programmes scolaires

Objectifs

- Sensibiliser les enfants à l'alimentation locale et durable et à la réduction du gaspillage alimentaire ;
- Utiliser les repas scolaires comme outil pédagogique concret ;
- Favoriser une meilleure acceptabilité des produits locaux dans les assiettes.

Indicateurs de résultat

- Mobilisation des enseignants au travers du Rectorat ;
- Nombre d'établissements impliqués ;
- Nombre d'ateliers réalisés ;
- Niveau de satisfaction des enseignants, agents de cantine, enfants, partenaires ;
- Production d'un support/référentiel pédagogique commun sur l'éducation au goût à l'échelle de la CAESM ou Martinique.

Parties prenantes
Co-Pilotes


Espace Sud (Défi Familles, Ambassadeurs du tri) - Rectorat (2-3 écoles pilotes puis élargissement)

Partenaires

SOGES, enseignants, Rectorats, caisses des écoles, DAAF, EHPAD, CTM (santé, jeunesse), autres EPCI et PAT, ass. culturelles et culinaires, prestataires pédagogiques, Carbet des Sciences, bibliothèques)

Budget prévisionnel

Temps de coordination, animation, logistique des ateliers, création de supports pédagogiques = 30 K€ / Financeurs : ARS, DAAF (Classes du Goût, Lait et fruits), ADEME

LISTE DES ACTIONS DU PAT

ENJEU	THEME	N° D'ACTION	INTITULE D'ACTION
ENJEU 3 – TISSU AGRICOLE ET SECTEUR HALIEUTIQUE	Tissu agricole	3.1	Mettre en relation les acteurs pour faciliter l'accès à l'installation de nouveaux agriculteurs
		3.2	Lancer un appel à manifestation d'intérêt sur la création d'outils de 1ère transformation dans le Sud
		3.3	Accompagner les dynamiques des communes et des collectifs agricoles pour favoriser la vente de produits locaux
		3.4	Participer à la stratégie de lutte contre les chiens divagants
		3.5	Participer au déploiement de la stratégie locale de soutien aux pratiques agroécologiques
	Pêche et aquaculture	3.6	Mettre en place un parc de dispositifs de concentration de poissons géolocalisables (DCP)
		3.7	Réaliser une étude d'opportunité pour l'aquaculture au sein de l'Espace Sud
		3.8	Créer des événements et/ou concevoir des outils pour mettre en réseau les acteurs de la chaîne de valeur et valoriser les métiers
		3.9	Accompagner à la mise en oeuvre de projets de transformation et valorisation des produits de la Mer



Tissu agricole

Mettre en relation les acteurs pour faciliter l'installation de nouveaux agriculteurs

Contexte

- Renouvellement des générations agricoles : enjeu crucial pour la pérennité de l'agriculture ;
- Tension croissante sur l'accès au foncier : urbanisation, fragmentation, indivision, friches, etc. ;
- Dispositifs existants simplifiés (*PAIT, DJA/DNA, stage 21h sur volontariat, diplôme en cours d'installation ...), *CDI, COSDA, CMD Safer, Terres en friche, ZAP, AFP, Enquête Chambre agri-DAAF, etc. ;
- Coordination peut être renforcée.

Description

- Organiser des temps d'échange entre propriétaires fonciers, porteurs de projets, villes, institutions et partenaires, dans le Sud : "Terre dating", séances info proprio, parrainage anciens/nouveaux agriculteurs, qualification des espaces, travail avec communes et ONF pour éviter reclassement en espaces naturels... ;
- Guide de l'installation-transmission (Chambre d'agriculture) ;
- Relayer les innovations/dispositifs (cf. CTM : CTEA, DNA, parcours simplifié...).

Objectifs

- Favoriser l'émergence de projets d'installation dans le Sud ;
- Améliorer la connaissance partagée du foncier mobilisable ;
- Renforcer l'accès aux financements et dispositifs de soutien ;
- Rendre l'écosystème local d'accompagnement à l'installation plus lisible et accessible ;
- Identifier et lever les freins à l'optimisation des dispositifs existants.

Indicateurs de réalisation

- Nbre d'outils d'aide à l'installation – transmission créés
- Nbre d'événements réalisés
- Nombre de porteurs de projet accompagnés/renseignés.
- Niveau de satisfaction exprimé par les nouveaux installés et les partenaires.

Parties prenantes

Co-Pilotes

Chambre d'agriculture – PAIT (Jeunes Agriculteurs)

Partenaires

Espace Sud, DAAF, SAFER, CTM, communes, ONF, propriétaires publics et privés, collectif "Formés sans terre", CODEM (AFP), Pôle emploi, missions locales, réseaux agricoles, OP, LEGTA de Croix-Rivail

Budget prévisionnel

Temps d'animation, formation, ingénierie et coordination + création du guide = 20 à 40 K€
Financeurs : Chambre d'agriculture, DAAF (APP AITA)

* PAIT = Point d'appui Installation-transmission ; DJA/DNA = Dotation Jeune/nouveau agriculteur ; CMD = Convention de mise à disposition ; CTEA = Contrat de transition et d'engagement agroécologique ; CDI : Comité départemental de l'installation ; COSDA : Comité d'orientation stratégique et de développement agricole ; ZAP = Zone agricole protégée ; AFP : Asso foncière pastorale

Tissu agricole



Lancer un appel à manifestation d'intérêt sur la création d'outils de 1ère transformation dans le Sud

Contexte

- Création d'une nouvelle cuisine centrale qui intégrera un outil de découpe de produits "propres" ;
- Un atelier de 1ère transformation intégrant les produits terroirs serait un outil complémentaire, à destination des entreprises de l'IAA et des producteurs, pour adapter l'outil de production aux réalités de l'offre agricole locale (lavage, épluchage, découpe, cuisson, surgélation...)
- Débouché possible : Restauration collective

Description

Lancer un appel à manifestation d'intérêt, dans le cadre du dispositif LEADER, afin d'accompagner et faciliter l'émergence d'outils de 1ère transformation, susceptibles de contribuer à répondre aux besoins locaux (cf. structures de restauration collective)

Objectifs

- Faciliter l'émergence d'outils permettant de transformer ou adapter les produits agricoles locaux à la demande ;
- Augmenter la part de produits locaux transformés ;
- Favoriser une montée en gamme dans les circuits d'approvisionnement courts.

Indicateurs de réalisation

- Lancement de l'appel à manifestation d'intérêt
- Nombre et qualité des réponses à l'appel ;
- A long terme : nombre d'outils de 1ère transformation créés dans le Sud, suite à l'appel

Parties prenantes

Pilote

Espace Sud

Partenaires

Chambre d'agriculture, producteurs locaux/OP, collectivités gestionnaires de restauration (communes, CAESM, CTM), DAAF, PARM, CIRAD, prestataires en équipements alimentaires

Budget prévisionnel

Temps agents pour préparer et lancer l'AMI (10 Jour-homme) + prestation d'appui technique = 15 k€
Financier : Dispositif LEADER

Tissu agricole



Accompagner les dynamiques des communes et des collectifs agricoles pour favoriser la vente de produits locaux

Contexte

- Les marchés communaux sont aujourd'hui peu investis par les producteurs, laissant majoritairement la place à des revendeurs ou marchandes.
- Certaines associations de producteurs jouent un rôle essentiel dans l'organisation de points de vente/ marchés de proximité, mais ont besoin de soutien pour se structurer dans la durée (Ex : Bokodji, Le Chou créole, Manrina...)

Description

- Accompagnement à l'investissement pour l'amélioration des marchés via le DLAL*
 - Accompagner les associations de producteurs à se structurer
- Convention cadre CCIM / CAESM :*
- Ateliers avec les référents des marchés pour partage d'expérience
 - Identifier les besoins en formation des référents des marchés
 - Mise en place de démarche qualité

Objectifs

- Renforcer l'attractivité des marchés communaux ;
- Améliorer la gestion des marchés communaux ;
- Soutenir les initiatives collectives de vente directe ;
- Structurer un maillage de marchés coordonnés à l'échelle intercommunale.

Indicateurs de résultat

- Nombre de marchés accompagnés ;
- Nombre de marchés ayant une offre en croissance ;
- Nombre de réunions/ateliers organisés ;
- Nombre d'associations de producteurs accompagnées ;

Parties prenantes

Co-Pilotes

Communes – CCIM
– Espace Sud

Partenaires

Espace Sud, Chambre d'Agriculture, associations de producteurs, prestataires logistiques ou événementiels, commerçants du bourg.
Autres PAT ? (Ducos, puis Cap Nord et CACEM)

Budget prévisionnel

À affiner selon le nombre de marchés et le niveau d'animation : 50 à 80 k€
Financeurs : CCIM, Espace Sud, DLAL, Fonds européens, DAAF

* DLAL : Développement local mené par les acteurs locaux

Tissu agricole



Participer à la stratégie de lutte contre les chiens divagants

Contexte

- La présence récurrente de chiens divagants est une nuisance forte pour les éleveurs (pertes, insécurité et moral en berne).
- La régulation des chiens errants relève de la compétence des communes, mais les moyens sont inégaux et les réponses peu coordonnées.
- La Sous-préfecture du Marin et la Chambre d'agriculture animent une réflexion.

Description

- L'Espace Sud se propose de participer à cette démarche collective, en lien avec les co-pilotes, les communes, les services vétérinaires, les forces de l'ordre et les agriculteurs.
- Recenser les dispositifs existants et mutualiser les retours d'expérience (co-pilotes).
- Systématiser la sensibilisation des habitants (communication, campagnes locales).

Objectifs

- Contribuer à faire émerger une stratégie concertée de régulation des chiens divagants dans le Sud ;
- Réduire les nuisances sur les élevages et les zones agricoles sensibles ;

Indicateurs de résultat

- Nombre de communes du Sud impliquées ;
- Nombre de réunions organisées ;
- Nombre d'actions de communication et sensibilisation menées.

Parties prenantes

Co-Pilotes

Sous-préfecture du Marin et
Chambre d'agriculture

Partenaires

Communes, Espace Sud, DAAF, services vétérinaires, syndicats et coopératives agricoles, associations de protection animale, forces de l'ordre.

Budget prévisionnel

Temps agents pour participation aux réunions stratégiques et Communication : 15 k€
Financeurs : Espace Sud

Fiche action



Tissu agricole

Participer au déploiement de la stratégie locale de soutien aux pratiques agroécologiques

Contexte

- Les exploitants agricoles de l'Espace Sud sont confrontés à des enjeux croissants de transition et d'adaptation face aux changements climatiques
- Les filières végétales, bien qu'existantes, ne parviennent pas à répondre à la demande en produits locaux
- De plus en plus d'agriculteurs développent des pratiques agroécologiques et se diversifient.

Description

- Participer aux campagnes d'information sur les outils favorisant les pratiques agroécologiques :
- Mise à disposition de locaux
 - Co-organiser des temps d'information.
- Par exemple sur :
- le Contrat de transition et d'engagement agroécologique (CTEA) de la CTM,
 - les labellisations environnementales - ex : AB
 - les aides disponibles (ex : MAEC*, FEADER, etc.)

Objectifs

- Soutenir le développement des pratiques agroécologiques ;
- Valoriser les pratiques agroécologiques ;
- Favoriser l'adaptation au changement climatique et l'augmentation des volumes de production locale agroécologique ;

Indicateurs de résultat

- Nombre d'exploitants et de collectifs informés / sensibilisés ;
- Nombre de producteurs du Sud signant un CTEA et/ou se labellisant AB ;
- Nombre de temps d'information organisés.

Parties prenantes

Co-Pilotes

Espace Sud en soutien aux pilotes : Chambre d'agriculture - CTM - DAAF

Partenaires

CTM (Contrat de transition agroécologique), CIRAD, INRAE, LEGTA de Croix-Rivail, IT2, opérateurs techniques, collectifs agricoles, coopératives, Agence de l'eau.

Budget prévisionnel

Communication : 5 à 15 k€
Financeurs : Espace Sud, APP, Etat (GIEE*)

* MAEC : Mesures agro-environnementales et climatiques ; GIEE : Groupement d'intérêt économique et environnemental

Mettre en place un parc de dispositifs de concentration de poissons géolocalisables (DCP)

Pêche et aquaculture

Contexte

- La production halieutique locale représente seulement 10 % à 20% de la conso locale. 45% à 60% de cette production est réalisée grâce aux DCP (gain de temps, économie de carburant, efficience ;
- Mais elle demeure sensible aux aléas climatiques ;
- L'Espace Sud a mis en œuvre les 1ers DCP géolocalisables de Martinique (en 2012), essentiels à la profession.

Description

Mettre en œuvre un parc de DCP « nouvelle génération » en collaboration avec les professionnels :

→ Diagnostic de l'existant ; solliciter une AMO afin de définir un prototype de DCP semi-lourd et éco-conçu ; structuration du projet (montage financier, admin, et technique) ; mise en service, entretien et suivi y compris environnemental

Objectifs

- Augmenter les volumes de pêche ;
- Réduire la dépendance alimentaire aux importations et tendre vers la souveraineté alimentaire ;
- Améliorer la productivité des professionnels du sud ;
- Mettre à disposition des professionnels un outil structurant ;
- Améliorer les conditions de travail des pêcheurs, en leur donnant un accès facilité à la ressource.

Indicateurs de résultat

- Nombre de DCP mis en place ;
- Volumes de pêche déclarés issus des DCP ;
- Satisfaction des professionnels ;
- Données mutualisables collectées sur la ressource autour des DCP (suivi environnemental de la biomasse, courantologie ...) ;
- Durée de vie des DCP ;
- Fin de vie respectueuse de l'environnement.

Parties prenantes

Pilote

Espace Sud

Partenaires

Association de Marins pêcheurs du Sud, Le Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins de Martinique (CRPMEM), Directions de Mer (Etat et CTM), IFREMER

Budget prévisionnel

AMO et investissements ; le coût sera ajusté en fonction du prototype sélectionné et du nombre de DCP. Estimation : 180 k€
Financeurs : Espace Sud, FEAMPA

Fiche action

Réaliser une étude d'opportunité pour l'aquaculture au sein de l'Espace Sud

Pêche et aquaculture

Contexte

- L'aquaculture en MQ bénéficie d'une longue expérience mais doit lever des freins (insuffisance de la production, nécessité d'études d'impact environnemental, coût important des intrants, développement de la commercialisation...);
- Concentrée sur l'ombrine oscellée;
- 8 concessions de fermes aquacoles (3 dans le Sud) dont 4 productives. 35t/an produites sur un potentiel de 300 t/an IEDOM, 2016

Description

- Réaliser une étude pour :
- définir les conditions et contraintes (techniques, économiques, réglementaires, territoriales, environnementales, sociales) pour développer durablement la filière ; Analyse du contexte et de l'existant (AFOM) : ressources et capacités actuelles ; cartographie de la chaîne de valeur ; (Cf. SRDAM*)
 - Analyse de la demande et les opportunités
 - Recenser les sites d'implantation
 - Identifier les différents facteurs de pressions

Objectifs

- Mesurer les opportunités de développement et les débouchés ;
- Cartographier précisément les sites du Territoire sud ;
- Disposer de recommandations pour soutenir le développement durable de l'aquaculture.

Indicateurs de résultat

- Nombre d'acteurs rencontrés / consultés ;
- Taux d'occupation des concessions aquacoles ;
- Production annuelle potentielle modélisée ;
- Nombre d'emplois potentiels identifiés.

Parties prenantes

Pilote

Espace Sud

Partenaires

Aquaculteurs, IFREMER, Direction de la Mer, DAAF, ODE, CTM (CTAH*)

Budget prévisionnel

Frais d'étude : 60 k€.

Financeurs : Espace Sud, DLAL* FEAMPA

Il conviendra d'utiliser le SRDAM et l'actualiser

* SRDAM : Schéma régional de développement de l'aquaculture marine ; CTAH : Centre Technique Aquacole et Halieutique

Pêche et aquaculture

Créer des événements et/ou outils afin de mettre en réseau les acteurs de la chaîne de valeur et valoriser les métiers

Contexte

- En 2019, la flotte de pêche comptait 782 navires.
- Elle a diminué de 30 % en 10 ans -> nouvelles réglementations.
- On comptait 880 marins-pêcheurs recensés en 2019
- La pyramide des âges est déséquilibrée : âge médian de 51 ans et 25 % des marins-pêcheurs +60 ans
- Pourtant l'activité "pêche" demeure essentielle afin de tendre vers la souveraineté alimentaire

Description

Créer une plateforme numérique (site web) mixte (Halieutique et Agricole. Cf Fiche 1.2 du PAT) et/ou créer un événement servant à mettre en lumière ces acteurs économiques offrant des produits transformés innovants (ex : rillettes de poissons fumés, boudins de poissons, soupes de la mer, produits à base de farine de banane, de patate douce, de manioc, ...).

Objectifs

- Favoriser la vente directe et les circuits-courts ;
- Consommer local et autrement ;
- Rendre plus visibles les acteurs et produits de la mer ;
- Promouvoir les métiers de la mer.

Indicateurs de résultat

- Nombre d'adhérents à la plateforme ;
- Fréquentation de la plateforme ;
- Nombre et diversité des participants aux événements ;
- Retours qualitatifs des participants et partenaires.

Parties prenantes

Pilote

Espace Sud

Partenaires

Association de Marins pêcheurs du Sud, Le Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins de Martinique (CRPMEM), DAAF, Directions de Mer (Etat et CTM), IFREMER, PARM, producteurs agricoles, Chambre agriculture

Budget prévisionnel

Temps agent pour la préparation + frais logistiques et organisation : 25 k€
Financeurs : Espace Sud, DLAL FEAMPA, CTM

Pêche et aquaculture

Renforcer l'accompagnement à la mise en oeuvre de projets de transformation et valorisation des produits de la Mer

Contexte

- L'Espace Sud a initié des projets phares : Formation SIL* Transformation et valorisation produits mer, Créer un micro labo...
- Priorités pour la filière : modernisation des équipements, diversification, structuration, protection de la ressource, marine, valorisation des produits de la mer
- L'haliotransformation est un marché porteur.
- 16 transformateurs agréés

Description

Accompagner les porteurs de projets qui souhaitent transformer les produits de la mer.

→ Pour les marins-pêcheurs faisant déjà de la transformation informelle ayant besoin de se professionnaliser

- solution individuelle : micro-laboratoire

→ Pour les marins-pêcheurs souhaitant se diversifier via de la transformation ponctuelle : marque blanche ou location d'un atelier de transformation.

Objectifs

- Créer de la valeur ajoutée locale grâce aux produits de la mer
- Diversifier les débouchés pour les professionnels
- Favoriser la vente directe et les circuits courts
- Accompagner à la recherche de financement.

Indicateurs de résultat

- Choix des porteurs de projets à accompagner par un groupe de suivi
- Accompagnement à la mise en œuvre opérationnelle
- Satisfaction des porteurs de projets et partenaires
- Projets de transformation effectifs

Parties prenantes

Pilote

Espace Sud

Partenaires

PARM, CTM, DAAF

Budget prévisionnel

Temps agent et expertise de partenaires : 40 k€
 Financeurs : Espace Sud, DLAL* FEAMPA, LEADER, CTM

* SIL : Formation Spécialisation « Initiative Locale » diplômante ; DLAL : Développement local par les acteurs locaux ; FEAMPA : Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture



LISTE DES ACTIONS DU PAT



ENJEU	THEME	N° D'ACTION	INTITULE D'ACTION
ACTION TRANSVERSALE	Communication	4	Faire de la communication un outil entier du PAT





PROJET ALIMENTAIRE

4

Fiche action



Communication globale sur le PAT

Faire de la communication un outil entier du PAT

Contexte

- La communication a été mise en avant à de multiples reprises dans le diagnostic et les temps de concertation : c'est un levier incontournable et transversal du PAT, pour informer la population sur les actions proposées et les avancées du PAT.
- La communication fait l'objet d'une action transversale qui couvrira toutes les autres actions du PAT.

Description

- Campagnes de sensibilisation (ex : Défis famille, RS, cartes interactives des initiatives...)
- Valorisation de projets exemplaires (vidéos, portraits d'acteurs, témoignages)
- Formation des élus au PAT
- Animation du site web PAT
- Lettre d'info trimestrielle
- Organisation de temps forts
- Supports pédagogiques
- Pastille pour estampiller les actions du PAT de l'Espace Sud

Objectifs

- Donner de la visibilité au PAT (objectifs, réalisations)
- Mobiliser les acteurs du territoire (citoyens, élus, professionnels, agriculteurs, associations...)
- Favoriser l'appropriation des enjeux alimentaires locaux par le plus grand nombre (traçabilité, santé, changement climatique, etc.)
- Valoriser les bonnes pratiques

Résultats de réalisation

- Nbre de supports de communication produits (imprimés et numériques...)
- Nbre de visites sur les canaux digitaux (site, RS*, lettre info)
- Taux d'engagement (likes, partages, commentaires, abonnés)
- Nbre de participants aux événements
- Retombées presse
- Taux de notoriété du PAT (via enquête)

Parties prenantes

Pilote

Espace Sud

Partenaires

Agence de communication, community manager, prestataires audiovisuels, Médias, Ensemble des partenaires mobilisés sur les actions du PAT

Budget et financement

Temps agents + prestataires de comm' + créations de supports = 20 k€
Financeurs : ARS, DAAF, ADEME, CTM, Fonds européens

* RS : réseaux sociaux

PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL DE L'ESPACE SUD



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DE L'ESPACE SUD MARTINIQUE



3. Moyens mobilisés pour une mise en œuvre efficace



2. La gouvernance du PAT

Pourquoi une gouvernance dédiée ?

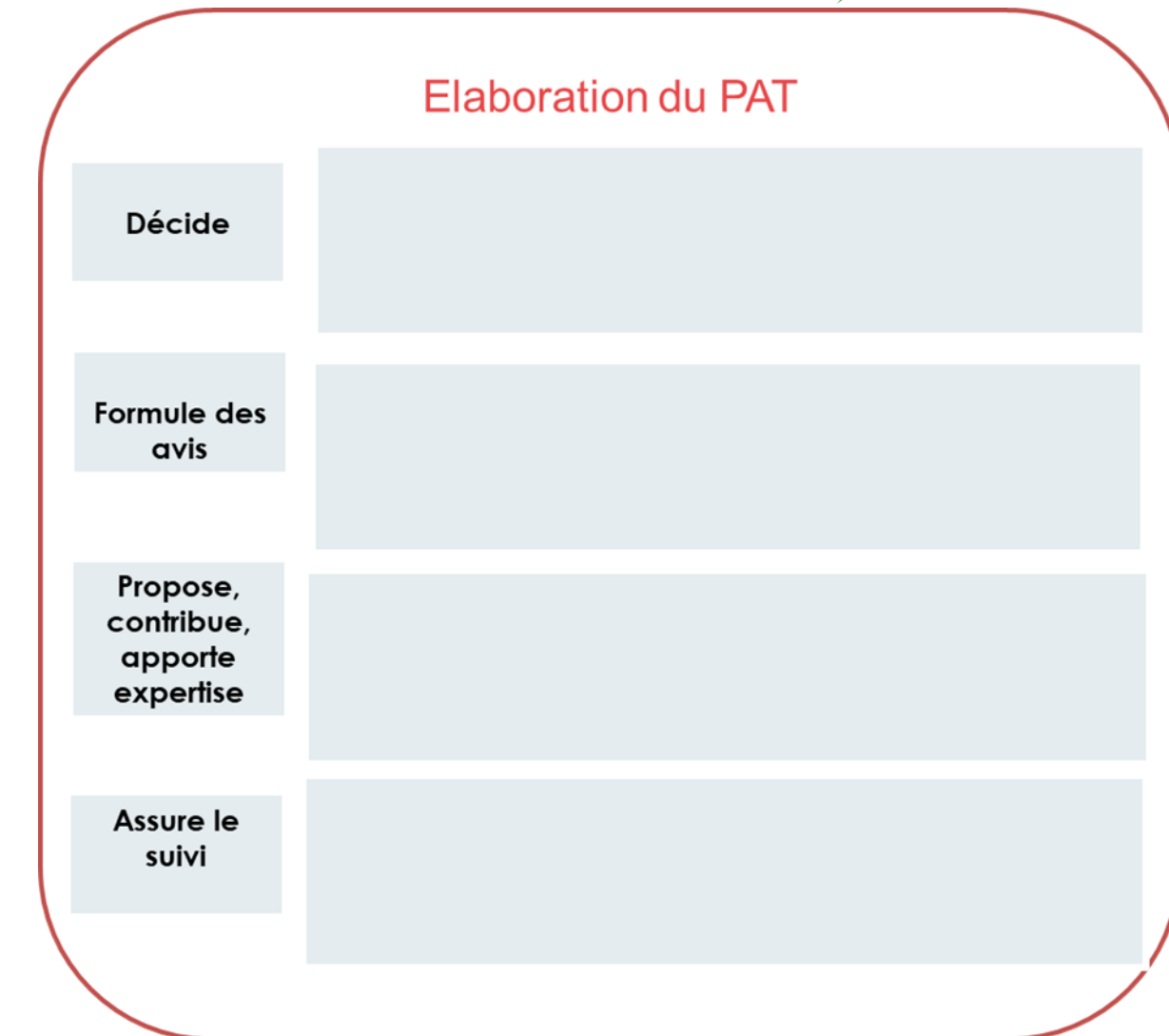
- Assurer une mise en œuvre structurée et dynamique du PAT ;
- Mobiliser durablement les acteurs autour d'une vision partagée ;
- Piloter les actions dans le temps, avec évaluation et ajustements.
- Garantir la **cohérence** avec les autres politiques publiques de la CAESM (PCAET, CLSi, CRTE, etc.) ;

Moyens prévus :

- Pilotage par la chargée de mission PAT ;
- Une attestation d'engagement des partenaires a été proposée pour formaliser et renforcer la dynamique collective.

Principes directeurs :

- S'appuyer sur les **forces vives du territoire** : collectivités, associations, professionnels, citoyens... ;
- Créer une gouvernance qui soit à la fois **lisible, ouverte et efficace** ;
- Construire une animation au service de **l'action et de la transversalité**.



La gouvernance du PAT

Rôle

- Prend les décisions

Conseil communautaire – *Elus*
Fréquence : en fonction des dossiers

- Formule des avis, propose et contribue
- Apporte une expertise

Conseil de l'alimentation – Fréquence semestrielle

Elus référents du PAT

Partenaires clés

DAAF, CTM, ARS, ADEME, Communes volontaires, CIRAD, Chambre d'agriculture, CCIM, Syndicat des Jeunes agriculteurs, SAFER, ANDES, SOGES, Jardin de la santé, COPEM, Migan, CARREY BLEU, AMA, association Production locale, Association An lanm ka kouri...

- Assure le pilotage opérationnel du PAT et fait le lien entre les différentes instances et groupes de travail

Comité technique – Fréquence : au fil de l'eau

Agents de la CAESM

Karen TORIS, Théonie LOWENSKI, Nadège BHAKKAN-MAMBIR, Sabine MIKART-BERTE, Livia GAILLARD, Laurence MINATCHY...

- Assure le suivi et la mise en oeuvre des actions

Groupes de travail – Fréquence au fil de l'eau, selon les projets
Partenaires techniques clés, agents inter-services,

Groupe
"Consommation
et éducation
alimentaires"

Groupe
"Accessibilité
et précarité
alimentaires"

Groupe
"Restauration
collective"

Groupe
"Tissu agricole"

Groupe
"Pêche et
aquaculture"

Financement

Budget prévisionnel sur 5 ans

TYPES DE DEPENSES	MONTANTS TTC EN EUROS	%
Temps agents et partenaires	591 400 €	52 %
Prestations de services	399 500 €	35 %
Investissements matériels	100 000 €	09 %
Autres frais internes	49 950 €	04 %
TOTAL	1 140 850 €	100 %

Plan de financement prévisionnel sur 5 ans

CO-FINANCEURS POTENTIELS	MONTANTS TTC EN EUROS	%
DAAF	280 000 €	25 %
Etat (ADEME, ARS, DEETS)	220 000 €	19 %
Etat Fonds verts	150 000 €	13 %
Fonds européens - CTM	355 000 €	31 %
Espace Sud et autres*	135 850 €	12 %
TOTAL	1 140 850 €	100 %

* Autres = autofinancement de partenaires et contributions citoyennes sur le projet de sécurité sociale de l'alimentation.

Suivi-évaluation PAT

Une
quinzaine de
questions
évaluatives

Des
indicateurs
pour chaque
question

Evaluer, pour quoi faire ?

- pour questionner les **résultats de son intervention** et nourrir un pilotage réflexif. En quoi, pour qui et comment elle fait la différence.
- pour **célébrer les réussites et identifier les échecs** pour mieux faire
- pour ouvrir un **espace de dialogue**, (re) mobiliser les partenaires, réaligner les points de vue
- pour rester en phase avec **l'ambition et la raison d'être** du PAT

PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL DE L'ESPACE SUD



Partie 4 – Actualités et contacts



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DE L'ESPACE SUD MARTINIQUE



Les actualités du PAT

2 validations en Conseil communautaire

- ✓ 17/07/2025 : validation du plan d'actions du PAT à l'unanimité des élus présents
- ✓ 18/09/2025 : validation du plan de financement sur 3 ans, à la majorité des élus présents

4 dossiers déposés en début sept. → en instruction

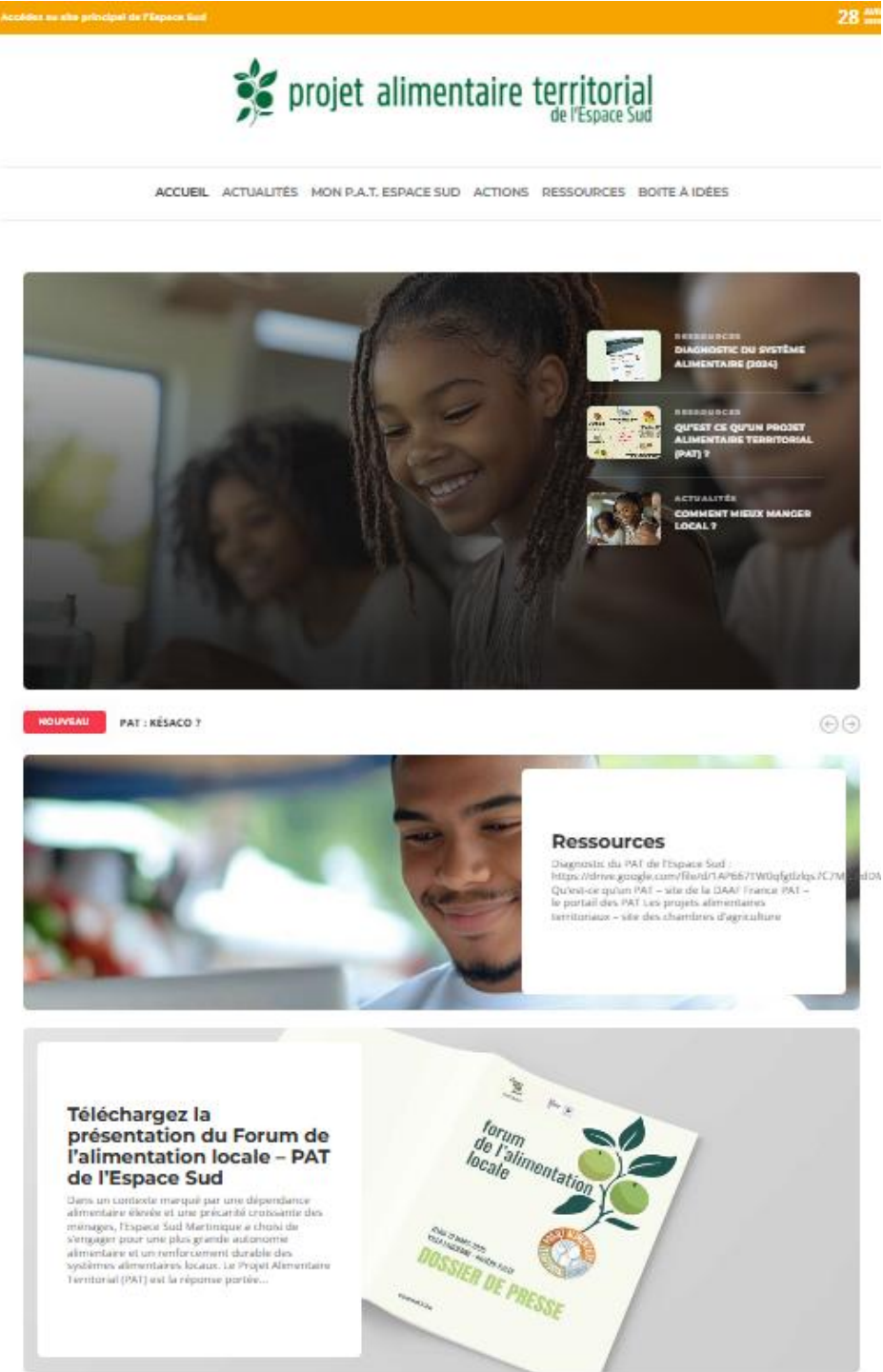
-  Labellisation en tant que PAT de niveau 2 (opérationnel) : **accepté !**
-  Subvention dans le cadre de l'APP « Soutien à la structuration des PAT de niveau 2 »
-  Subvention dans le cadre de l'APP Alimentation durable de l'ADEME – Volet 1 : **Fermes communales**
-  Subvention dans le cadre de l'APP Alimentation durable de l'ADEME – Volet 2 : **Sécurité sociale de l'alimentation**, en partenariat avec Ducos

Des actions en cours et à venir

- » **Sensibilisation grand public** avec le Défi Familles : se poursuit
- » **Frigos solidaires** : réunion le 2 oct. avec une association pilote pour préparer l'expérimentation
- » **Caisse commune alimentaire** : démarrage prévu fin d'année (concertation avec les acteurs sociaux)
- » **Marchés communaux** : 7 nov. 2025 – session de partage d'expérience entre référents des marchés du Sud (Convention avec la CCIM)
- » **Lutte contre les attaques de chiens** : participation au COPIL du 18 sept à la sous-préfecture du Marin
- » **Installation de nouveaux agriculteurs** : organisation du Forum de la transmission au 1^{er} trimestre 2026 (Chambre d'agriculture, JA)

Suivre les actualités du PAT

Via le site web : <https://espacesud.fr/pat/>



Via la lettre d'info trimestrielle



“P.A.T. en pot” du 1er trimestre 2025

Découvrez la toute nouvelle lettre d'info du PAT de l'Espace Sud : “P.A.T. en pot”

Vous l'aurez compris, il s'agit d'un clin d'oeil gourmand à notre traditionnel Paté en pot. Avec ses rubriques toutes plus appétissantes les unes que les autres, cette savoureuse soupe d'info vous plongera dans le “nannan” de ce projet structurant pour notre territoire Sud.

La nou yé



PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL DE L'ESPACE SUD



MERCI A TOUS - DES QUESTIONS ?



Contact :
Karen TORIS - Responsable ruralité et agriculture
karen.toris@espacesud.fr
0596 62 53 53

